



# SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 avril 2019 à 18 h 00

tel : 02.31.27.15.80  
fax : 02.31.23.86.06  
mairie@cagny.fr  
www.cagny.fr

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **COMPTE DE GESTION 2018**

Le Conseil municipal,

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
  - Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
    - 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
    - 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
    - 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- APPROUVE, à l'unanimité (14 voix POUR),
- le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
  - donne pouvoir à Madame le maire ou son représentant de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Pour la lecture du compte administratif 2018, Madame le Maire donne la parole à Madame DUBOIS-GALLAIS.

Le compte administratif 2018 présente les résultats suivants :

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

##### Dépenses :

040	: transfert entre sections .....	78 564,26
041	: opérations patrimoniales .....	120 749,36
16	: emprunts et dettes.....	136 476,09
20	: immobilisations incorporelles.....	5 475,00
204	: subvention d'équipements versées.....	11 870,47
21	: immobilisations corporelles.....	751 394,86

-----  
**1 104 530,04**

##### Recettes :

001	: excédent antérieur reporté.....	76 754,06
041	: opérations patrimoniales .....	120 749,36
10	: dotations, fonds divers .....	413 555,90
13	: subvention d'investissement.....	29 931,88

-----  
**640 991,20**

**DEFICIT** ..... - **463 538,84**

**Avec les restes à réaliser suivants :**

- dépenses .....	105 399,97
- recettes .....	221 345,82

**Différentiel positif.... 115 945,85**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**Dépenses :**

011 : charges à caractère général .....	425 525,62
012 : charges de personnel .....	725 192,35
65 : autres charges de gestion .....	297 952,42
66 : charges financières .....	2 870,09
67 : charges exceptionnelles .....	2 303,40

**1 453 843,88**

**Recettes :**

002 : excédent antérieur reporté.....	1 893 913,01
013 : atténuation de charges .....	15 936,81
042 : transfert entre sections .....	78 564,26
70 : produits des services.....	83 232,83
73 : impôts et taxes .....	1 804 061,43
74 : dotations, subventions .....	248 568,08
75 : autres produits de gestion courante .....	38 274,95
77 : produits exceptionnels.....	14 958,80

**4 177 510,17**

**EXCEDENT ..... 2 723 666,29**

*(Brigitte BAUDET quitte la salle)*

Conformément à la réglementation, Madame le maire se retire et c'est sous la présidence de Monsieur Jackie BOUCHARD que le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité (13 POUR).

*(Retour de Brigitte BAUDET)*

**AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2018**

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018

⇒ constatant que la section d'investissement **présente un besoin de financement**

***Section d'investissement :***

▪ restes à réaliser recettes.....	221 345,82
▪ <b>total recettes</b> .....	<b>221 345,82</b>
▪ restes à réaliser dépenses .....	105 399,97
▪ déficit d'investissement .....	463 538,84
▪ <b>total dépenses</b> .....	<b>568 938,81</b>
▪ <b>besoin de financement</b> .....	<b>347 592,99</b>

⇒ constatant que la section de fonctionnement présente un excédent de fonctionnement de : **2 723 666,29 €**.

***Décide, à l'unanimité, (14 voix POUR) d'affecter le résultat comme suit :***

▪ autofinancement au compte 1068 .....	<b>347 592,99</b>
▪ excédent au compte 002.....	<b>2 376 073,30</b>

## VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES LOCALES

Vu le montant des bases d'imposition 2019

Vu les crédits nécessaires à l'équilibre du budget primitif 2019

Le Conseil municipal, après délibération :

- décide, à l'unanimité (14 POUR), de fixer le taux des quatre taxes locales ainsi qu'il suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>TAUX %</b>	<b>BASE D'IMPOSITION</b>	<b>PRODUITS</b>
Taxe d'habitation	17,56	1 321 000	231 968
Taxe foncière (bâti)	18,75	3 225 000	604 688
Taxe foncière (non bâti)	34,65	82 900	28 725
Cotisation foncière des entreprises	19,80	2 987 000	591 426
			<b>1 456 807</b>

## BUDGET PRIMITIF 2019

Madame le maire indique que les propositions du budget ont été arrêtées par la commission des finances et invite Madame DUBOIS-GALLAIS à en donner lecture à l'assemblée. Le projet de budget primitif 2019 est le suivant :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

#### Dépenses :

011	: charges à caractère général .....	1 329 685,30
012	: charges de personnel .....	825 700,00
023	: virement à la section investissement .....	2 080 000,00
65	: autres charges de gestion .....	380 012,00
66	: charges financières .....	10 000,00
67	: charges exceptionnelles .....	5 150,00

-----  
**4 630 547,30**

#### Recettes :

002	: excédent antérieur reporté.....	2 376 073,30
013	: atténuation de charges .....	5 500,00
042	: opération d'ordre transfert entre sections .....	80 000,00
70	: produits des services.....	73 700,00
73	: impôts et taxes .....	1 814 459,00
74	: dotations, subventions .....	241 815,00
75	: autres produits de gestion courante .....	37 500,00
77	: produits exceptionnels.....	1 500,00

-----  
**4 630 547,30**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Dépenses :

001	: déficit d'investissement.....	463 538,84
040	: opération d'ordre entre sections .....	80 000,00
10	: dotations, fonds divers.....	80 000,00
16	: emprunts, dettes assimilées .....	130 371,20
20	: immobilisations incorporelles.....	18 000,00
21	: immobilisations corporelles .....	2 007 438,77
27	: autres immobilisations financières .....	10 000,00

-----  
**2 789 348,81**

Recettes :

021	: virement de la section de fonctionnement .....	2 080 000,00
10	: dotations, fonds divers .....	488 002,99
13	: subvention d'investissement.....	221 345,82
	.....	-----
	.....	<b>2 789 348,81</b>

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 POUR) :  
- *approuve le budget primitif 2019 présenté.*